

M E M E N T O T E C H N I Q U E

CENTRE TECHNIQUE DES TUILES ET BRIQUES

# TUILES ET BRIQUES DE TERRE CUITE

Caractéristiques et mise en œuvre  
Solutions pour le bâtiment

**Attention au « photocopillage »**

*Nous alertons nos lecteurs sur la menace que représente, pour l'avenir de l'écrit, le développement massif du « photocopillage ».*

*Le Code de la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est développée dans de nombreux cabinets, entreprises, administrations, organisations professionnelles et établissements d'enseignement, provoquant une baisse des achats de livres, de revues et de magazines.*

*En tant qu'éditeur, nous vous mettons en garde pour que cessent de telles pratiques.*

Aux termes de l'article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite ». L'article L. 122-5 2° et 3° a) du même code n'autorise que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et les « analyses et courtes citations », dans un but d'exemple et d'illustration, « sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source ».

Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Toutefois, l'autorisation d'effectuer des reproductions à finalité non commerciale par reprographie (photocopie, télécopie, copie papier réalisée par tout moyen) peut être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.

## Sommaire

---

<b>1</b>	<b>Briques pleines ou perforées</b> .....	13
<b>2</b>	<b>Briques de terre cuite à perforations verticales (blocs perforés)</b> .....	35
<b>3</b>	<b>Briques creuses à perforations horizontales</b> .....	45
<b>4</b>	<b>Règles de calcul mécanique des murs en maçonnerie de briques</b> .....	61
<b>5</b>	<b>Enduits extérieurs</b> .....	65
<b>6</b>	<b>Conception des ouvrages en maçonnerie de briques</b> .....	69
<b>7</b>	<b>Ouvrages en béton armé associés aux maçonneries</b> .....	99
<b>8</b>	<b>Habillages extérieurs</b> .....	105
<b>9</b>	<b>Planchers et charpentes</b> .....	111
<b>10</b>	<b>Plafonds suspendus</b> .....	119
<b>11</b>	<b>Considérations générales relatives aux tuiles</b> .....	123
<b>12</b>	<b>Tuiles canal</b> .....	133
<b>13</b>	<b>Tuiles plates</b> .....	143
<b>14</b>	<b>Tuiles à emboîtement ou à glissement</b> .....	165
<b>15</b>	<b>Conduits de fumée</b> .....	183
<b>16</b>	<b>Drainage - Assainissement</b> .....	195
<b>17</b>	<b>Décoration</b> .....	199
<b>18</b>	<b>Matériaux et produits spéciaux</b> .....	215